

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: POOLSAN CS

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0080

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012764-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	7
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

POOLSAN CS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ACN Chemicals UK Ltd
	Adresse	27 Gloucester Place Second Floor W1U 8HU London Royaume-Uni
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0080	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012764-0000	
Date de l'autorisation	26/06/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	14/02/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ACN Chemicals UK Ltd.
Adresse du fabricant	27 Gloucester Place, Second floor W1U 8HU Londres Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	COREPA / Derichebourg Groupe, ZI, Route de la Hoguette 14700 Falaise France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1276 - Sulfate de cuivre pentahydraté
Nom du fabricant	Manica S.P.A.
Adresse du fabricant	Via all' Adige 4 38068 Rovereto (Trento) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Manica S.P.A., Via Adige, 28, 38068 Rovereto (Trento) Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Sulfate de cuivre pentahydraté		Substance active	7758-99-8	231-847-6	16
Acide nitrique	Acide nitrique		7697-37-2	231-714-2	3.92
Zinc	Zinc		7440-66-6	231-175-3	2.1
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique		7647-01-0	231-595-7	3.65

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire l'étiquette avant utilisation.</p>

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement .

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans ... conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Prévention de la croissance des algues vertes dans les piscines hors sol – non professionnels

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Algues vertes-Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application	Prévention de la croissance des algues vertes : Petites piscines hors sol (jusqu'à 14 000 litres)
	Intérieur Extérieur
Taux et fréquences d'application	Verser - Versement
	0,7 mg Cu/L - - - Appliquer la quantité de produit nécessaire pour obtenir une concentration de 0,7 mg Cu/L dans la piscine traitée
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles en PEHD de 0,25 L, 0,5 L et 1 L permettant d'éviter les éclaboussures.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - La concentration cible est de 0,7 mg Cu /L. - La dose initiale à verser dans la piscine en fonction de son volume : 		
Volume de la piscine (litres)	Dose initiale POOLSAN CS	
1000	18 mL	
2000	35 mL	
5000	88 mL	
10000	175 mL	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'eau chaque jour avec un kit de diagnostic ou des bandelettes de test pour mesurer le niveau de Cuivre dans l'eau et l'ajuster si nécessaire afin d'obtenir une concentration cible de 0,7 mg Cu /L. - Ne pas surdoser. - La quantité de POOLSAN CS nécessaire pour augmenter la concentration de 0,1 mg Cu/L est donnée ci-après : 		
Volume de la piscine (litres)	Quantité de POOLSAN CS nécessaire pour	augmenter la
concentration en Cu de 0,1 mg/L		

1000	2,5 mL
2000	5,0 mL
5000	12,5 mL
10000	25 mL

- Ne pas ajouter le produit en présence des baigneurs.
- Le pH de la piscine doit être compris entre 7,2 et 7,4 et l'alcalinité totale au-dessus de 80 ppm.
- Le produit POOLSAN CS doit être utilisé avec un produit oxydant.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Se laver les mains et la peau exposée après utilisation - Assurer une bonne ventilation dans la zone de traitement pour empêcher la formation de vapeur. - Ne pas respirer les vapeurs. - Eviter le contact avec la peau et les yeux. - Les conditionnements doivent être facilement manipulables et limiter les éclaboussures. - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
--

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Prévention de la croissance des algues vertes dans les piscines hors sol – professionnels

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Algues vertes-Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application	Prévention de la croissance des algues vertes : Petites piscines hors sol (jusqu'à 14 000 litres)
	Intérieur Extérieur
	Verser - Versement manuel ou automatique
Taux et fréquences d'application	0,7 mg Cu/L - - - Appliquer la quantité de produit nécessaire pour obtenir une concentration de 0,7 mg Cu/L dans la piscine traitée
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 25 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - La concentration cible est de 0,7 mg Cu /L. - La dose initiale à verser dans la piscine : 		
Volume de la piscine (litres)	Dose initiale POOLSAN CS	
1000	18 mL	
2000	35 mL	
5000	88 mL	
10000	175 mL	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'eau chaque jour avec un kit de diagnostic ou des bandelettes de test pour mesurer le niveau de Cuivre dans l'eau et l'ajuster si nécessaire afin d'obtenir une concentration cible de 0,7 mg Cu /L. - Ne pas surdoser. - La quantité de POOLSAN CS nécessaire pour augmenter la concentration de 0,1 mg Cu/L est donnée ci-après : 		
Volume de la piscine (litres)	Quantité de POOLSAN CS nécessaire pour	augmenter la
	concentration en Cu de 0,1 mg/L	
1000	2,5 mL	
2000	5,0 mL	
5000	12,5 mL	
10000	25 mL	
<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas ajouter le produit en présence des baigneurs. - Le pH de la piscine doit être compris entre 7,2 et 7,4 et l'alcalinité totale au-dessus de 80 ppm. - Le produit POOLSAN CS doit être utilisé avec un produit oxydant. 		

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection, une combinaison et des gants (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant la phase de manipulation du produit.
--

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les indications qui y sont indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout rejet des eaux de vidange des piscines hors sol vers les compartiments aquatiques (plan d'eau, cours d'eau, ravines, fossés d'eau de pluie).
- La vidange doit être réalisée vers le sol, autour ou en dessous de la piscine, de telle manière que l'eau s'infilte dans le sol.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eviter le rejet vers l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver uniquement dans son contenant d'origine
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart d'agents oxydants et réducteurs: pétrole, huiles, solvants et matières organiques ; ammoniac, engrais et composés azotés ; acides et bases fortes.
- Stocker à l'abri de la lumière, de la chaleur et de toute source d'ignition.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

- Le produit POOLSAN CS doit être utilisé avec un produit oxydant.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.